



Quitter sa terre natale pour des contrées lointaines exigeait autrefois une bonne dose de courage. Certes, Toussaint Giroux devait en posséder puisqu'il n'a point hésité à s'aventurer pour le Nouveau Monde, ce continent inconnu, et ce dès le 17^{ième} siècle. L'ancêtre des Giroux s'est embarqué à La Rochelle en direction de la Nouvelle-France vers 1650. À cette époque, il est accompagné de son parrain, Zacharie Maheult, boulanger et maçon de son état. Nos deux amis sont originaires de Réveillon au Perche. Toussaint est né le 2 novembre 1633 du légitime mariage de Jean Giroux et de Marguerite Quilleron. Selon l'historien Robert Prévost, il est encore possible d'apercevoir la maison familiale pour qui désire se rendre dans la commune de Réveillon au Perche. L'ancêtre des Giroux d'Amérique ne fut pas le seul enfant du couple: Étienne, Nicolas, Catherine et Marguerite vinrent compléter la petite famille. Malheureusement ceux-ci ne vécurent que peu de temps.

L'arrivée de Toussaint Giroux en Nouvelle-France se fait remarquer à partir du 16 juin 1654 où il se fait concéder une terre. Dès son arrivée vers 1650 à 1654, nous présumons qu'il fut à l'emploi de Robert Giffard, premier seigneur de Beauport, à quelques kilomètres de Québec. C'est d'ailleurs de ce dernier que Giroux, Zacharie Maheult et René Maheult obtiendront leur concession de terre.

Maintenant propriétaire foncier, Toussaint Giroux peut envisager le mariage. Par un beau matin d'automne, soit le 29 septembre 1654, il prend pour épouse la belle Marie Godard. La cérémonie religieuse qui fut présidée par le Père Paul Ragueneau, se déroula dans la maison de Robert Giffard où une chapelle avait été aménagée. Après la noce, le couple s'est installé chez le premier seigneur de la Côte de Beauport. Ils profitèrent de l'hospitalité de Robert Giffard pendant quatre ans, au cours desquels les nouveaux mariés contribuèrent au peuplement de la Nouvelle-France. Le premier enfant du couple naquit



Toussaint GIROUX



J.-B. Giroux, photo prise à Beauport

André Élémond



le 30 avril 1655 et son décès fut constaté le 7 mai de la même année. Faisant preuve de courage devant l'adversité, le couple Giroux-Godard tente une seconde fois de donner au pays un fils. C'est ainsi que la Providence prête vie à Raphaël, né le 21 juillet 1656. Celui-ci vivra jusqu'à un âge respectable pour l'époque. Deux ans plus tard, soit le 1^{er} septembre 1658, un autre garçon voit le jour, Charles.

Au cours de cette même année, le contrat d'engagement qui lie Toussaint Giroux à Robert Giffard prend fin. Selon certains historiens, notre ancêtre oeuvrait à titre de domestique chez le seigneur Giffard. Il profite ainsi de l'occasion pour se porter acquéreur d'un terrain de sept perches de longueur par six de largeur, appartenant à Jean Crête, et ce, par-devant le notaire Paul Vachon le 14 octobre 1658 en après-midi. La superficie de ce terrain ne pouvait permettre que la construction d'une maison avec cour et jardin. Notre brave colon pouvait tout de même poursuivre l'exploitation du lot concédé par Robert Giffard.

L'année 1660 fut marquante à bien des égards pour nos valeureux pionniers de la Nouvelle-France. D'abord Toussaint Giroux fut confirmé par monseigneur de Laval le 24 février 1660. Puis quelques mois plus tard, Marie Godard donne naissance à un magnifique poupon qui porte le nom de son père. Malheureusement celui-ci est porté en terre le 7 juillet 1660. L'année suivante, la Providence viendra choyer le couple puisqu'un nouveau membre, Michel, s'ajoutera à la petite famille. Deux années passent avant qu'un autre garçon ne vienne porter le prénom paternel. Encore une fois, la guigne s'acharne sur l'enfant qui tente fièrement d'arborer le prénom de son père. Né le 17 octobre 1663, le cimetière paroissial doit l'accueillir le 10 novembre suivant. Au cours de cette même année, soit le 5 février, les habitants du pays furent secoués par un tremblement de terre. Cet événement fit l'objet de nombreuses discussions dans les chaumières.



La famille de Louis-Émile Giroux.
De gauche à droite: Georgette,
Claudette et Jean-Baptiste

res. Étant remis de leurs émotions, le couple Giroux-Godard peut envisager la naissance d'un autre garçon: Jean. Celui-ci prononcera le voeu nuptial à trois reprises.

La famille compte de plus en plus d'enfants, l'augmentation des revenus doit être considéré. C'est ainsi que Toussaint Giroux et Michel Baugis se font concéder par le prêtre et seigneur Charles de Lauzon, une terre de quatre arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent par quarante arpents de profondeur «au lieu appelé Mont-Saint-Michel, dans la seigneurie de Lauzon». Le contrat est officialisé devant le notaire royal Paul Vachon le 5 octobre 1665. L'acquisition de cette terre visait à pratiquer la pêche à l'anguille. Toutefois, les affaires ne connurent pas le succès espéré. Quatre ans plus tard, Baugis et Giroux mettent en vente leur exploitation. Pendant trois années consécutives, soit 1670, 1671 et 1672, l'acquéreur, Jean Drouard s'engage à payer trois milliers d'anguilles aux dits vendeurs. On présume que la pêche ne fut guère abondante pour Drouard puisqu'il ne peut faire face à ses obligations de 1672 à 1680. La quit-tance fut finalement acquittée le 9 mars 1680, encore une fois devant le notaire royal Paul Vachon.

Au cours de cette même période, Toussaint Giroux connaît quelques difficultés à se conformer aux engagements qu'il contracte. D'abord en 1669, notre ancêtre se voit déchu de la donation qu'il avait obtenue du seigneur Robert Giffard. La veuve de celui-ci et son fils Joseph ayant jugé que le censitaire ne s'étant pas suffisamment acquitté de sa tâche de défricher, Giroux doit remettre la terre. Toutefois, il porte l'affaire devant le Conseil Souverain qui donne raison à la veuve Giffard. Puis l'année suivante, soit le 20 août 1670, Giroux obtient de Joseph Giffard, celui-là même qui désirait l'expulser de sa concession, une deuxième concession. L'acte notarié obligeait l'acheteur à se bâtir au village de Saint-Joseph d'ici un an et à cultiver la terre. La charge de travail constituait un défi trop important à relever, ce qui obligea Giroux à vendre le 14 novembre 1671 à Pierre Parant une terre de trois arpents de front au village de Saint-Joseph.

Dans un court laps de temps, l'ancêtre fréquente de nouveau le notaire, cette fois, c'est l'héritage familial qui est en jeu. Au décès de ses parents en France, Toussaint Giroux devient le seul et unique héritier de la maison familiale située dans le hameau de Bignon en la paroisse de Réveillon au Perche. Ayant décidé de tenir feu et lieux en Nouvelle-France, par conséquent il doit vendre son héritage à Charles Turgeon. Nos deux compères se rendent donc chez le notaire royal Romain Becquet le 22 octobre 1670 pour conclure l'affaire. La vente comprend une maison, un jardin et deux arpents de terre en labour et ce, pour la somme de trois cents livres tournois payées comptant.

Malgré que Toussaint Giroux soit impliqué durant cette période dans diverses transactions, il prend son rôle de père au sérieux. Ainsi le couple voit la naissance de leur première fille, Marie-Anne, le 31 décembre 1666. Trois ans plus tard, une autre fille vient surprendre la famille Giroux-Godard. L'arrivée du nouveau-né permit aux heureux parents de toucher une allocation qui était versée à la naissance du dixième enfant. Après de multiples

efforts, le couple parvint à donner naissance, le 1er mars 1672, finalement, à un garçon qui portera fièrement le prénom du paternel. Peu de temps après le baptême de son dernier enfant, Toussaint Giroux obtient une concession du seigneur Joseph Giffard. C'est ainsi que le 27 mars 1672, Giroux devient propriétaire d'une terre de 3 arpents de front au village de Saint-Michel moyennant la somme de cent vingt livres.

Pendant que le patriarche Giroux est impliqué dans de multiples transactions commerciales, les enfants se font de plus en plus vieux. Certains envisagent déjà le mariage, tel Raphaël qui unit sa destinée, le 26 novembre 1681, à Marie-Madeleine Vachon, fille du notaire Paul Vachon et Marguerite Langlois. Ceux-ci donneront naissance à 13 enfants dont 5 garçons et 8 filles. Durant la même année, un recensement est tenu dans lequel on apprend que Toussaint Giroux possède de 45 arpents de terre en culture et 8 bêtes à cornes.

Quelques années s'écoulent avant que ne soit célébré le double mariage de Michel Giroux et Thérèse Prévost de même que de la soeur de ce dernier, Marie-Anne avec Jean-Baptiste Prévost. Martin Prévost et sa femme amérindienne,



Verglas de décembre 1945

Marie-Olivier Sylvestre Manitouabewich sont fiers d'associer leur progéniture à la famille Giroux. Le premier couple laissera en héritage à la Nouvelle-France 12 enfants tandis que le second, 14. L'année suivante, Marie Godard rend l'âme. Elle est portée en terre le 22 novembre 1684. La famille Giroux traverse une période où les événements heureux succèdent à ceux plus malheureux. Ainsi au début de l'été 1685, Jean Giroux prend pour épouse Marie Dauphin. Ce mariage fut bien court puisque Marie Dauphin périt noyé le 29 septembre de la même année. Le deuil n'a guère duré; l'année suivante, Jean prit comme seconde épouse Suzanne Bélanger, fille de Nicolas et de Marie Rainville. De cette union, naîtront 12 enfants. Jean Giroux redevient veuf le 28 février 1707; il se remarie six mois plus tard avec la veuve Marie Garnier. Durant la même période, Toussaint songe aussi au mariage. C'est ainsi qu'il prend pour légitime épouse, le 14 novembre 1690, Thérèse Dauphin, sa belle-soeur. Les nouveaux mariés élisent domicile à Saint-Michel-de-Bellechasse où les beaux-parents avaient fait don à leur fille d'une habitation, voisine de celle de Jean Giroux. De cette union naîtront 15 beaux enfants!

Deux années se sont écoulées depuis le décès de Marie Godard. Toussaint Giroux songe au remariage, cette fois c'est Thérèse Leblanc,



Louis-Émile Giroux en compagnie de son fils Jean-Baptiste

veuve de Pierre Lavallée qui est l'heureuse élue. Malgré qu'elle soit mère de 10 enfants et Toussaint ayant encore à la maison quelques enfants, le nouveau couple prononce les vœux nuptiaux le 29 octobre 1686. Les nouveaux mariés semblent filer le parfait amour puisqu'ils donnent naissance à une fille, Marie-Angélique, qui est baptisée le 14 février 1688. Le bonheur fut bien éphémère. Moins de cinq années après le mariage, Toussaint Giroux et Thérèse Leblanc se rendent le 12 avril 1691 chez le notaire Paul Vachon afin d'officialiser leur séparation. L'époux s'engage à fournir à Thérèse Leblanc 2 boeufs de travail et prend la charge de la petite fille née de leur union. Selon certains généalogistes, une donation de terre à Raphaël Giroux, le petit-fils de Toussaint, serait à l'origine de cette

séparation. D'ailleurs, Thérèse Leblanc contestera cette donation devant le Conseil Souverain. Le Conseil rend sa décision le 25 avril 1711 et tranche en faveur de Toussaint Giroux.

Au moment où se déroulent ces querelles, Toussaint Giroux se sent vieillir. Il lui reste quelques années de repos bien mérité. En fait, il entreprend le grand voyage le 15 février 1715, il est porté en terre le jour suivant. Précédemment, Raphaël Giroux quittait ce bas monde, le 11 février 1715 pour un monde meilleur. Au cours de la même année, Michel Giroux allait rejoindre son père, sa mère et son frère. Manifestement, l'année 1715 fut très pénible pour la famille Giroux.



MUSÉE DE LA BASILIQUE

*Une visite
à ne pas manquer*

Pour compléter votre pèlerinage, venez découvrir le rôle de sainte Anne dans l'histoire de l'Église et dans la vie religieuse de l'Église du Québec.



Un musée moderne et qui ne suscite que des témoignages d'admiration.

Horaire d'ouverture:

Avril à octobre: tous les jours de 10h00 à 17h00
Novembre à mars: Fins de semaine et jours fériés

Tarifs: Adulte: 5\$; Aînés: 4\$; Étudiants: 4\$; Enfants 9-16 ans: 2\$
Tarifs spéciaux pour les familles et les groupes de 20 personnes et plus.



*L'épouse de Louis-Émile Giroux,
Joséphine Paradis*